

PROCES VERBAL
FORMATION DE LA SECTION DISCIPLINAIRE
DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
A L'EGARD DES ETUDIANTS

Vu les articles R.712-14, R. 712-15 et suivants du code de l'éducation ;

Vu le décret n°2016-24 du 18 janvier 2016 relatif à l'Institut d'études politiques de Paris.

Les membres enseignants ou chercheurs élus au conseil de l'Institut d'études politiques de Paris, au conseil scientifique et au conseil de la vie étudiante et de la formation se sont réunis le 12 septembre 2019 pour renouveler deux membres enseignants ou chercheurs de la section disciplinaire de l'Institut d'études politiques de Paris compétente à l'égard des étudiants.

Sont nommés membres enseignants ou chercheurs de la section disciplinaire :

- M. Grégoire ETRILLARD (élu au premier tour par 4 voix - 4 votants)
- Mme Ann-Sophie SCHOEPFEL (élu au premier tour par 4 voix - 4 votants)

Les autres membres de cette formation sont :

En qualité d'enseignants ou chercheurs :

- M. Frédéric GROS
- M. Christophe JAMIN

En qualité de représentants des étudiants :

- M. Côme AGOSTINI
- Mme Gabrielle ELIS
- M. Aurélien FROISSART
- M. Arthur MOINET

En qualité de représentants du personnel :

- M. Alexandre MARIANI
- Mme Marie RASSAT

Les élus enseignants ou chercheurs ont désigné, le 7 octobre 2019, M. Christophe JAMIN président de cette formation, par 4 voix (4 votants).